Johann Timotheus Hermes.

Geb. zu Petznick bei Stargard 1738.

Studirte Theologie, Hofmeister in Danzig, Candidat in Berlin, Lehrer an der Ritterakademie zu Brandenburg, Feldprediger bei Zastrow Dragoner, Pastor zu Pless, Prediger in Breslau 1772. gest. daselbst 1821. den 24. Juli. (den 28?)

Sophiens Reise. 6 Bde. 1769–73. 8. 1775. 1778.

Für Töchter edler Herkunft. 1787. 3 Bde.

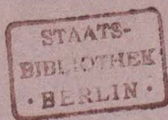
Manch Hermäon. Leipzig 1788. 2 Bde.

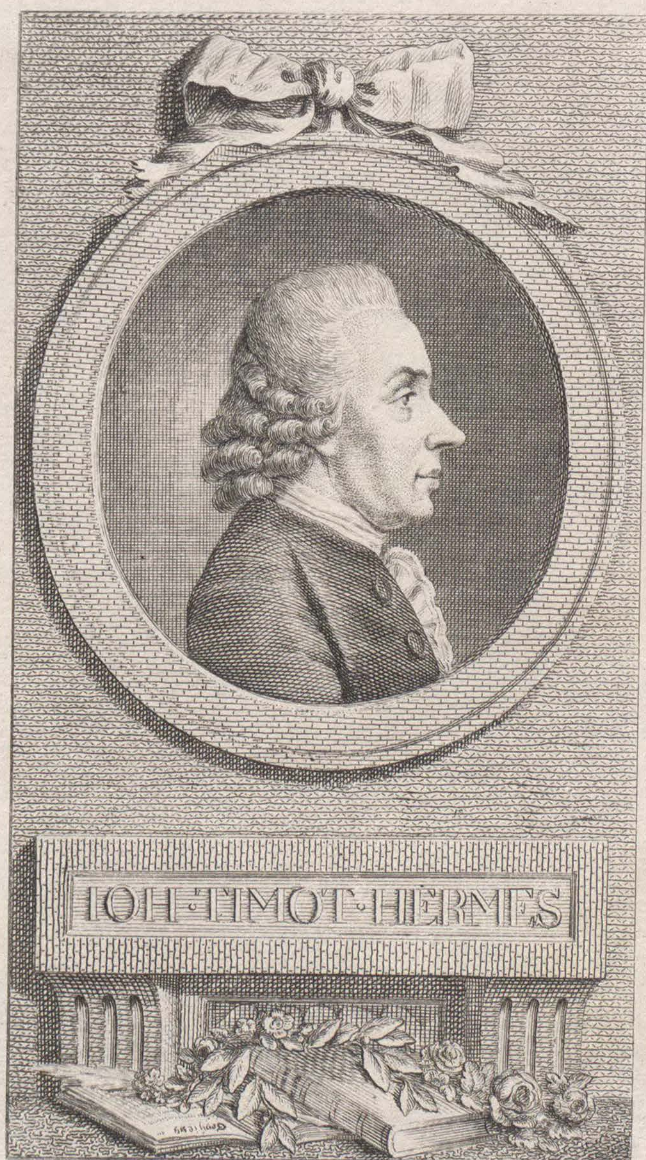


Joh. Timotheus Hermes.

Geb. zu Petznick in Hinterpommern, 1738.
Gest. zu Breslau, 28. Juli 1821.

Verfasser von Sophiens Reise von Memel
nach Sachsen, 6 Bde.


STAATS-
BIBLIOTHEK
· BERLIN ·



Schönert fec.

Pomm. Arch. No IV. 1785



Jos. Timoth. Hermes.

1776.

Monsieur,

J'ai bien reçu la remise pour [illegible] de Stevens. Sa femme vient d'accoucher d'une fille. J[illegible]te qu'on puisse être plus malheureux que cette famille de l'être dans ce pu. J'ai été dans une grande Erreur, qui est, d'avoir cru que l'on recevroit à Berlin cette famille desesperée vû l'impossibilité absolue de lui procurer ici dequoi subsister.

J'ignore si mon afaire à Hambg sera terminée bonis avibus au moins ces oiseaux-là planent-ils encore.

La haine qui me persécute ne provient guere de Sophiens Reisse; non Monsr. C'est que le Clergé d'ici a eu l'Esprit de trouver que je suis Crypto-Calviniste! ajoutez le peu de talent que je puis avoir eu quand j'ai commencé à faire ma résidence en ce lieu. Quoi qu'il en soit je présente un front riant à toutes ces adversités, et ma qualité de membre du Consistoire ne laisse pas d'imposer un peu. Si je suis sensible aux vexations de ces dignes Confreres, c'est que leur bile se distille sur le bien que j'entreprends de faire de temt en temt par la raison que, nihil humani a me alienum puto. La part Monsr. que vous daignez prendre à tout cela m'offre de fortes consolations.

Revenons à Mr. de Stevens. Il faut que vous le forciez à se transporter, dès que Madame se relevera à quelque village françois, faute quoi je vous prédis avec certitude que tout [illegible] monde-là crevera de faim; prenez cela au sens littéral.

Pardon de la difformité de ce billet. Adieu

Breslau ce 4. Janv. 17[illegible]

Hermes jun

Monsr Formey

Hermes an [illegible].

Breslau, 11. Dez. 1776.



Grammat.

a Breslau. le 11. Dec. 76.

Monsieur,

J'ai tort sans doute d'avoir égaré le papier ci-joint, et je m'estime heureux de pouvoir vous le faire parvenir avant l'échéance du terme.

J'avois fait imprimer un Sermon, qui m'a fait toucher successivement 33. rthl. Somme qui jusqu'à présent a [contribué à la] ~~fait~~ subsistance [de] la famille de Stevens. Et comme il s'en vend encore des Exemplaires à Berlin et à Leipzig, j'ai lieu de me flatter de ~~les~~ [[illegible] à l'] voir à l'abri des calamités auxquelles l'accouchement prochain de Madame de Stevens les exposeroit vraisemblablement.#

Ce n'est pas Opera! qu'ils ne manquent de tout. Car en attendant la remise que vous avez coutume Monsieur de leur faire Mr. de Stevens dispose de ma bourse ainsi que de celle de Mr. Garve, professeur. Votre Lettre dont je m'étois ~~||||||~~ muni en partant de Berlin n'a rien effectué sinon que le presbytère paye un écu par mois: et tout le monde se tue

Je relis ceci, et je trouve qu'il est impossible d'y apporter quelque peu de correction. Pardon Monsieur de mon méchant stile; il ne m'arrive plus depuis bien du temps d'écrire en françois.

Oserois-je glisser ici une Incluse pour Monsr. Spener?

de Crier sur la Concupiscence du galant, qui (. le dit on;) devroit aller travailler en Amerique au lieu de s'amuser à faire des Enfans qu'il ne peut nourrir. Je rougis Monsieur de vous en dire d'avantage; suffit que l'acharnement est sanglant, & que cette famille infortunée succombera à coup sûr, à moins qu'elle ne cherche à se refugier à Berlin: Car si vous êtes curieux Monsieur de voir le vrai portrait de Breslau, vous le trouverez Matth. xxiv. 12. Pour moi je ne vois plus de ressource pour Mr. de Stevens. J'ai lutté jusqu'à présent contre l'infortune qui le poursuit, et mes soins m'ont mérité l'épithete de Reformé, vû que je m'interessois pour une famille reprouvée par ceux de sa Communion; il y a plus, on m'a prêté des vues qu'il seroit ridicule de vous exposer ici, mais qui, préventées par Messrs mes Confreres en Luther ne laissent pas de faire tomber sur moi tout l'opprobre dont on a coutume de combler un honnêtte homme. Je ne me suis guères embarrassé de ces misères là, content de faire du bien; mais comme ma bourse ainsi que celles de mes amis sont épuisées, & que les participans

de la famine de Stevens vont augmenter (. Madame s'attend à sa delivrance vers la mi-fevrier :) et que d'ailleurs il se peut que je quitte Breslau étant actuellemt. l'objet de sollicitations de Messrs les Hambourgeois pour y être nommé Pasteur à l'Eglise St. Jacob (. chose peu vraisemblable, mais qui n'en est pas pour cela moins possible ;) j'ai cru devoir vous prier Monsr. de prendre, si vous le voulez des mesures ultérieures.

Je vous tiens compte Monsr. de la connoissance que vous desirez de me faire faire avec une femme d'Esprit. Vraiment c'est bien là ce qu'il me faut. Je doute fort cependt. que je convienne à Madame de Montbar. Tout le monde lui riroit en face ici, si elle venoit à prononcer mon nom: car déchiré & par tout. Ce qu'il y a ici de pasteurs Luthériens, (je suis (je dirois plutôt, j'ai l'honneur d'être;) méprisé souverainement par toute la ville de Breslau, & ce seroit un grand hasard que Mad. de Montbar rencontrât ici quelqu'un qui fût moins Abdérite que les autres. Vous ne devez pas Monsieur me supposer le fond de philosophie, qui, en un besoin, nous apprend à mépriser la foule.

non : Et je sens que cette foule a écrasé le coeur
qui autrefois palpitoit avec assez de vigueur ; je
dépéris avant l'âge de la maturité, je m'enferme
dans mon Cabinet, persuadé, que je ne sais plus
rire, que j'ai oublié mon peu de françois ; qu'il
ne me reste plus la moindre petite Etincelle d'Esprit,
et que j'offre aux yeux du monde un air infini-
ment trop gauche pour ne pas faire résonner
par-tout des Eclats de rire. Je suis en train
Monsieur, et je m'en vais m'ouvrir entierem^t. à
vous : Madame de Montbal me connoit très bien
quoique ce soit sous un autre nom, et qu'elle ne
puisse ~~pourra~~ gueres se douter de ma résidence en ce
lieu-ci, C'est que j'ai gardé l'incognito pendant
deux jours que j'ai voyagé avec Elle. Or c'est pendant
ce voyage là qu'elle a trouvé que j'étois un
butor allemand, et un pédant qui se mêloit de
parler françois. Si vous voulez vous en convain-
cre, vous n'avez qu'à lui demander son Sentim^t.
sur un professeur Herbst de Brieg qui l'a accom-
pagné depuis Tassdorf jusqu'à Francfort ; gardez-vous
bien cepend^t. de luy faire transpirer quelque chose de
relatif à cette Lettre.
Vous pourrez s'il vous plaît m'adresser l'argent pour
Mr. de Herrent à Horn.
Je suis avec une Considération fort-distinguée
Monsieur Votre très-humble s^r.
Hermès

J. G. [illegible] an

[illegible].

[illegible], 1. März 1777.

Vous devez Monsieur avoir assez mauvaise opinion de la façon dont je cultive l'amitié. Voilà deux Lettres, écrites comme écriroit un pere à son fils : et ces deux Lettres sont dans mon pulpître depuis le Siecle passé. Je n'entreprends pas Monsieur de me disculper. Suffit, que persécuté par le genus implacabile Vatum il m'arrive rarem.t d'être assez ~~tost~~ libre pour m'abandonner comme je l'ai fait autrefois à ce qu'un commerce de Lettres, tel que le nôtre peut offrir de séduisant. Je m'enferme dans ma bibliothèque où je m'entretiens tantôt avec Pline et Horace, tantôt avec Rool, Beausobre, Lenfant et Wolfius, tantôt avec Rollin, Montesquieu et Boileau. N'allez croire cependant, que pour l'amour des trépassés je fais le nécromantisse, et que je suis inaccessible aux Vivans. Non : L'Encyclopédie d'Yverdon à laquelle je fais des additions m'introduit dans le Cercle de tous ceux qui de nos jours sont praestissimorum virorum facile principes ; et vers la fin de la Semaine où il faut m'arracher aux idiomes grec latin et françois, je suis dans le Kloubb de Spalding, Teller, Less, Zollikofer et Morus. Convenez que voila une vie, triste, ou agréable, comme il vous plaira. Très sensible à la part que vous paroissez avoir prise à ce qui se passe à Hambourg à l'Egard de votre très humble Serviteur, je dois vous dire, qu'actuellem.t j'ai deux perspectives égalem.t riantes, ou, d'être placé à Hambourg, ou se l'être au Pérou. Je m'explique, quoiqu'il soit fâcheux de faire un Conte, lorsque notre ~~[illegible]~~ monde s'attend ~~[illegible]~~ à nous voir finir ~~[illegible]~~ par un : „Et puis, je m'éveillai „. Les Choses sont allées si loin que les bons Hambourgeois passent pour s'être portés pour moi d'affection au point que vers la fin du Janvier mes amis m'ont conseillé d'acheter toujours le Carosse, de faire accoucher ma femme qui s'attend à sa délivrance d'écrire au Roi &c. Voilà tout à coup quelcun qui a l'Esprit de trouver que je ne suis pas moi, mais que je suis le Sieur J. A. Hermes, Inspecteur à Jérichau. Or vous devez savoir Monsr. que le dit J. A. Hermes a été déplacé à Wahren en Mecklenbourg pour avoir ~~[illegible]~~ prêché des Choses qui sont dans l'Ecriture, avec le petit inconvénient cepend.t qu'elles n'entrent pas dans le Catechisme du Mecklenbourg ; Monsr Doederlein donc joint à Mr. Fiedler (: Conferantur Epist. obscur. virorum, aut, si ~~[illegible]~~ inter nostrates, mavis : Lüdke von der Toleranz, addas si placet art. Pouvoirs, in hist. carorum *) ces Messieurs, dis-je, ont trouvé, que Monsr. Hermes a donné dans le Calvinisme, c'est à dire (: comme vous le savez, vieux hérétique :) dans le Socinianisme, Arrianisme, Sabellianisme, Pélagianisme, ce qui veut dire en Langue vulgaire, dans le Spaldingiano-Tellero-Semleria-nisme. Satis est ! Stant comae !

* pardon de ces Citations, car je suis Allemand.

Je vous prie de faire envoyer à la poste l'incluse pour mon frere

Et puis, par un guignon affreux je suis Cousin germain du S. Hermès déplacé à Wahren pour des erreurs qui il ne prêcha jamais!

Il est vrai, que vers le tems du Scrutin de Hambourg plusieurs personnes ont soutenu, qu'il y a une différence individuelle entre Cajus et Titius, et que pour être neveu de mon Oncle, je ne dois pas être censé être mon Cousin. Bagatelle que tout cela. On a procédé à l'Election des 4. Candidats. Vous sentez bien que ç'a été à mon préjudice; et en effet, Mrs. Masch, Merschlag l'ainé, Rehkopf et Seiler occupent les quatre places, et il est naturel que je devois rester au Rebut. Cependt. vous admirerez la providence: on ouvre les billets (Schedulas:) et il appert, que Mr. Masch, Surintendt. à Strelitz a absolument le même nombre de voix que moi. Il est d'usage dans ce Cas-là, de ne rien changer aux Suffrages, mais de tirer au Sort, pour savoir lequel des deux Compétens sera mis au Rang des 3. autres; on le fait, & voilà Monsr. Masch qui l'emporte. Nottez que Mr. Seiler avoit eu soin de ~~dire~~ glisser dans la gazette Litéraire d'Erfurt, portant pour titre „Gemeinnützige Betrachtungen" et dont il est le rédacteur, le passage suivant: „Herr Hermes, ehmals Pastor „zu Wahren, jetzt Probst zu S. Bernhardin zu Breslau" passage que je n'avois pas daigné réfuter, non plus que tant d'autres échapés à la plume de Messieurs les Consciencieux de profession.

Je relis ce que je viens d'écrire, & je ne sais d'où m'est venu ce ton badin? Le vrai est, que je respecte le Sort dans les Cas tels que celui de Barnabas et de Matthias, Act. 1.

Au reste je suis assez comme le voyageur égaré. Il voyoit à peine le sentier bordant le précipice; un Eclair y répand une Clarté effrayante ~~et~~ disparoît pour plonger dans les plus profondes ténèbres le voyageur tremblant! Mais je m'abstiens du tableau de ma triste situation. J'étois en train, et un seul Coup de pinceau alloit vous faire dresser les Cheveux. A la déposition près je suis beaucoup plus malheureux que ne l'étoit Monsr Hermès à Wahren au milieu des flâmes de l'auto da fé; c'est que j'ai à lutter contre la gêne d'un revenu de 200 Ducats dans une ville où il ~~fait~~ si cher vivre, contre ~~une bla~~ un Corps de Magistrats qui refusent de me faciliter l'administration des hôpitaux, et contre une trentaine de pasteurs; voilà une véritable gradation de misère!

Il est impossible que la famille de Stewart aille se réfugier dans quelque village de votre province. Mr. Müllendorf se joindra à moi pour vous disposer à leur en choisir un aux Environs de Berlin. Croyez moi qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre.

Monsr. Müllendorf, qui apparemmt. vous aura écrit, se disposoit à payer les 100 rthl assignés le 9 Janv. lorsque voila votre Lettre du 13. qui portoit inhibition. Mr. de Stewart n'avoit pas de quoi triompher tant, vû que les présens qu'il a touchés sont les derniers Effets d'une mèche de Bougie qui va s'éteindre. Vous ne devez pas non plus juger par cette Libéralité de la bonne volonté de qui que ce soit. Ce que l'on a fait, on l'a fait parceque lors des premières Couches de Mad. de Stewart j'avois employé le vert & le sec, pour trouver des parains, capables de jetter chacun une pistole; il est sûr qu'ils ne reviendront plus à la Charge. L'abyme est tout ouvert actuellemt. pour engloutir cette pauvre famille, après les vaines Espérances qu'elle avoit fondées sur la publication des fables de Gellert. Elle manque de tout, et les besoins de 2. Enfans deviennent plus urgens de jour en jour. Nous ne sommes Monsr. de leur continuer nos soins; hélas! je ne puis plus rien faire; j'ai Epuisé les prêches tant de mes amis que des hypocrites pris au mot. Tâchez, je vous en Conjure de leur trouver quelque asyle champêtre. En ce Cas là Monsr Müllendorf fournira les 100 r. en question. ~~Ils~~ Les Stewart sont perdus sans ressource si après pentecôtes ~~[illegible]~~ le voyage est Encore à faire.

Voudriez-vous Monsr. vous informer chez Mr. Jean-Pierre Mourrier de ce qui Concerne un don fait par le Grand-duc à la niece du dit Sr. Mourrier? Je suis ami de la mere.

Je suis Etonné qu'à l'âge que vous avez vous conserviez toujours Encore cette vivacité avec laquelle vous avez parlé à Mr. Theremin. —

Bien des amitiés à mes freres Ermann & Ancillon.

Mr. Spener vend en Commission un Sermon que j'ai fait imprimer en faveur de deux orfelins. Dites-lui [illegible] vous fasse présent d'un Exemplaire, et quel vous ferez [illegible] orfelins.

Mad. de Montbar ne vous a ri[en] [illegible] Prof. Herbst?

Je suis avec une Considération inf[illegible] [illegible]ieur Votre très-humble serv.

à Breslau. le 1 Mars. 1777.

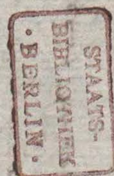
J. T. Hermès.

Monsieur

Monor. Formey

Conseiller privé &c.

à Berlin.



Jos. Timoth. Hermes.

Monsieur, à Breslau. Ce 24. d'Avril 1777.

Par

Il est fort Commode sans doute de garder l'Incognito comme
je l'ai fait durant mon dernier Voyage: mais qu'il est fâcheux
de s'embrouiller comme moi! j'ignore absolument comment je dois
me tirer d'affaire relativemt. à Mad. de Montbar, surtout après le bien qu'
elle dit de moi, dans la lettre que vous avez bien voulu me Communiquer.
Je ne laisserai pas cependant de chercher quelque moyen convenable; mais cela
ne presse pas, puisque je suis malade. Soit que le Chagrin m'ait épuisé,
ou que ma table, se ressentant trop de la mediocrité de ma fortune, ait
altéré ma santé, suffit qu'un accident d'hémoptisie m'a pris, avec
moins de violence il est vrai qu'on ne le croiroit à voir la foiblesse
où je suis réduit, mais dans un âge qui n'offre plus des ressources
contre ces sortes d'hémorragies. (les suites de) Mon médecin me deffend la plume
et m'interdit jusqu'à la pensée: je prens celle-là sans aspirer à celle-
ci, sentant que je n'en ai pas la faculté. Votre Lettre Monsr. m'
a fait le plus sensible plaisir, quoique vous y ayez peu réussi à imaginer
mon Etat. Je fais, autant qu'un autre, profession d'être philosophe: mais
il n'y a philosophie qui tienne contre les mauvais procédés que l'on me
fait endurer. Je pourrois les mépriser si j'en avois été la cause:
mais malheureusemt. ils ne proviennent pas des motifs que vous avez sup-
posés. Ce n'est pas du côté de mes Ecrits qu'on m'attaque; c'est du
côté tant de mon sort que de ma Croyance. C'est que, sans que
j'aye pu me douter d'un dessous des cartes, le College des ma-
gistrats de Breslau, a été forcé par S. E. Mr. de Hoym de m'offrir
le poste que j'ai occupé à l'Eglise St. Mar. Magdalein, ainsi que
celui dont je suis revêtu actuellemt. Tout le Clergé d'ici m'envie les
dignités qui sont attachées à ma qualité, dignités qui me font mourir
de faim, mais qui de tout temps ont été cheres à mes prédécesseurs, qui
durant le temps qu'ils avoient été diacres, s'étoient enrichis ~~et~~ qui d'ailleurs
~~[illegible]~~ jouissoient d'un plus grand salaire que moi qu'ils tiroient des hôpi-
taux abîmés aujourd'hui pour avoir été mal administrés. La source la plus
abondante de mes adversités, est le zele avec lequel je cherche a abolir les
injustices qui se commettent à l'égard de ces Hôpitaux dont je suis le
surveillant: Le College des Magistrats s'y oppose... mais a quoi bon le dé-
tail? Vous voyez assez quelle doit l'Essaim qui s'irrite contre moi.
C'est après un long intervalle que je reviens à cette Lettre, et l'heure de la
poste me presse. Je releve de ma maladie, mais c'est peu perceptiblemt. et je
crains de succomber à moins que la providence ne m'ouvre une autre carrière.
Conservez moi Monsieur votre amitié et vous persuadez que je suis avec respect

Monsieur
votre très obeiss. serviteur
J. T. Hermès

Ce 3. May. 77.

à Monsieur

Monsr. Formey

Cons. privé &c

à Berlin

sous pli.



Joh. Tim. Hermann[?]

1791.

Nachdem ich in den [illegible] Fastenpredigten[?] des abge-
wichenen Jahres von den Schmähungen, welche
unser Herr am Kreuz erduldete, gehandelt
habe, wo denen umständlich die Lästerungen
erwähnet wurden, welche der Haufe der auss-
[illegible] im Vorübergehen sich zu schul-
den kommen ließ: so denke ich v. Deo
in den diesjährigen Predigten

nach Matth: 27: 41. = 43.
= Marc. 15: 31. 32.
= Luc. 23: 35.

von denjenigen zu handeln, welche [illegible]
die [illegible] [illegible], u. [illegible] [illegible]
[illegible] der Leidensgeschichte ein vorzügliches
Licht hinstellt.

[illegible] d. 9. März. 1791.

Johann [illegible] [illegible]
[illegible] zu St. Bernhard[?]

[illegible]